

COMMERCE



Quetigny a mobilisé en 2016 Créativ' (l'ex-Maison de l'emploi et de la formation du bassin dijonnais) pour voir comment « mieux préparer les demandeurs d'emploi de la commune aux besoins en compétences des entreprises de la zone commerciale de Quetigny ».

GRANDE DISTRIBUTION

Former pour donner sa chance aux publics éloignés de l'emploi

A lors que la zone commerciale de Quetigny continue de s'étendre, les demandeurs d'emploi de la commune sont peu nombreux à profiter de cette opportunité pour retrouver un emploi, que ce soit dans le commerce, la grande distribution ou la restauration rapide.

Face à ce constat, la ville de Quetigny a mobilisé en 2016 Créativ' (l'ex-Maison de l'emploi et de la formation du bassin dijonnais) pour voir comment « mieux préparer les demandeurs d'emploi de la commune aux besoins en compétences des entreprises de la zone commerciale de Quetigny », explique le maire, Rémi

Détang. Dans leur sillage, la ville et Créativ' ont emmené tous les acteurs de la formation et de l'emploi : Agefos-PME et le FORCO, Pôle emploi, la Mission locale... Ils se sont également appuyés sur des entreprises, qui dans la zone commerciale de Quetigny, se sont portées volontaires pour travailler sur cette question.

Développer des compétences transversales

Première phase : « Nous avons travaillé avec 16 entreprises de Quetigny pour écouter leurs besoins, explique Fabrice Rey, directeur de Créativ'. Nous les avons analysés en allant voir sur les différents postes de travail quelles étaient précisément les différentes compétences mobilisées. Cela nous a permis de dégager un tronc commun dans des postes qui, pourtant, a priori, paraissent très différents. »

C'est sur la base de ce tronc commun, qu'a été construit un parcours de formation visant les personnes éloignées de l'emploi (sans expérience ou sans diplôme aucun ou au chômage longue durée). Dix premiers Quetignois sont ainsi entrés en formation, en mars dernier, pour un parcours de six mois. L'objectif : consolider les savoirs de base (lire, écrire, compter) et développer les quatre compétences transversales identifiées dans le tronc commun des activités du commerce et de la restauration rapide : l'encaissement, la mise en rayon, la préparation de commande et la relation client.

Aujourd'hui, les personnes ainsi formées constituent un « vivier » pour les entreprises locales qui peinent, elles aussi, à recruter, notamment lorsqu'elles recherchent des personnes en CDD. Un premier CDI a été signé dès le mois de mai entre Leclerc Drive et Aurélie Demas, une jeune maman de 28 ans.

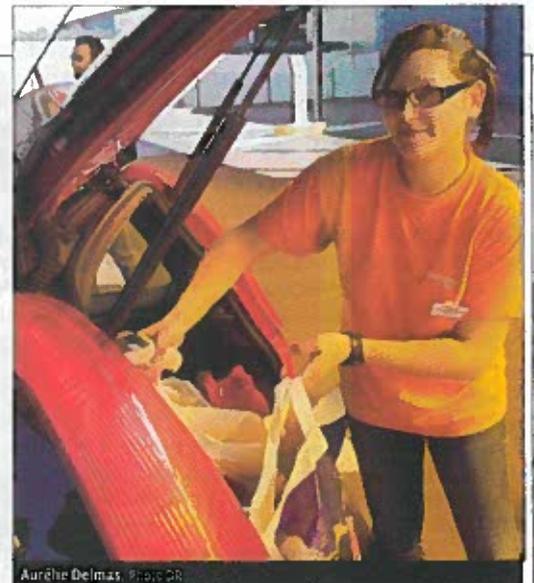
AURÉLIE DEMAS : PREMIÈRE EMBAUCHÉE

« J'ai une expérience dans la vente, puisque j'ai travaillé pendant quatre ans à Intermarché Auxonne puis, sur des périodes courtes, à Carrefour, Kiabi, Cyrillus... Mais quand mon fils est né, j'ai arrêté de travailler. Quand il a eu deux ans, j'ai cherché à retrouver un emploi, mais ça a été compliqué. J'ai envoyé beaucoup de CV et je n'ai rien trouvé.

C'est la Maison de l'emploi qui m'a proposé d'entrer dans cette formation destinée aux habitants de Quetigny. Je me suis dit que c'était peut-être un moyen pour ouvrir des portes. Ça a marché ! J'ai été recrutée par Leclerc Drive alors que, quelques mois avant, mon entretien d'embauche avec la direction des ressources humaines n'avait rien donné. Il faut dire que je me suis loupée ce jour-là.

Recrutée avant même d'avoir terminé sa formation

« Ça faisait longtemps que je n'avais pas fait d'entretien d'embauche et je ne m'étais pas du tout vendue. La formation nous a entre autres, appris à nous présenter. Mais je n'ai pas pu la finir. Finalement, j'ai été recrutée par Leclerc Drive avant même d'avoir fini la formation, trois semaines après le début de mon stage. J'ai signé un CDI le 6 mai dernier. »



Aurélié Demas. Photo DR